



Foire à tout

Dimanche 27 avril 2025

Règlement intérieur

Les exposants s'engagent à respecter le règlement intérieur:

- Inscription obligatoire
- Interdit aux professionnels
- Remboursement qu'en cas d'annulation par l'organisateur
- Tarif fixé à 3€ le m (2m minimum)
- Ne pas vendre d'article interdit par la loi
- Ne pas vendre d'animaux vivants ou morts
- Ne pas vendre de boisson, friandises ou alimentation
- Posséder une autorisation nominative délivrée par le MVA HB à l'inscription
- Emplacement rendu propre et vide

Dossier d'inscription

A retirer au club ou sur demande:

☎ Noémie 06 28 65 54 47

✉ nvelot@gmail.com

Pièces à fournir

- Inscription / attestation dûment complétée et signée
- Photocopie de la pièce d'identité
- Paiement: CB, chèque, espèces, virement bancaire
IBAN: FR76 300 3011 3800 0372 6419 560

Dépôt des dossiers

✋ au club

✉ nvelot@gmail.com

📍 MVA handball 2B rue Eugène Moulin
14270 Mézidon Vallée d'Auge

Date limite d'inscription: Vendredi 18 avril 2025

Inscription / attestation

Je soussigné(e),

Nom:..... Prénom:.....

Né(e) le..... À.....()

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Tel:..... email:.....

Immatriculation du véhicule si nécessaire:.....

Pièce d'identité n°:.....

Délivrée le:..... Par:.....

Déclare sur l'honneur:

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur
- Ne pas être commerçant(e)
- Vendre uniquement des objets personnels et usagés (art L310-2 du code du commerce)
- Ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025 (art R321-9 du code pénal)

☐ Emplacement simple (2m mini)

☐ Emplacement avec voiture (5m mini)

☐ Emplacement avec voiture et remorque ou camion (7m mini)

Ci-joint règlement de.....euros pour l'emplacement d'une longueur de..... mètres.

Fait à..... Le

signature: